



Alpes Cabinet d'Expertises

☎ 04.79.38.88.21

e-mail contact@ace-alpes.fr

CERTIFICAT DE SUPERFICIE - CALCULE SELON LE PRINCIPE DE LA LOI CARREZ
LOI N°96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété.
DECRET N°97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété.

RAPPORT N° 26053-1

Bien immobilier concerné	Type: Local commercial	Date visite : 05/12/2025
	Adresse: 36 avenue Jean Jaurès	n° lot : 1, 3, 13
	Ville: 73500 Modane	Etage : 0, -1
		Palier : -
Propriétaire	36 avenue Jean Jaurès 73500 Modane	
Ordonnateur	Selarl ALP JURIS 73 rue de la République 73200 ALBERTVILLE	

PIECES	LOCALISATION	Superficie loi Carrez	Superficie sous 1,8m
Pièce 1	Sous-sol	36.35	5.8
Pièce 2	Sous-sol	53.8	
Pièce 3	Niveau 0	26.7	
Pièce 4	Niveau 0	9.4	
Pièce 5	Niveau 0	8.7	
Pièce 6	Niveau 0	8.7	
Réserve	Niveau 0	7.1	1.8
Magasin	Niveau 0	111.65	
Toilettes	Niveau 0	5.2	
Superficie totale en m²		267.6	7.6
Annexes et dépendances, non pris en compte au titre de la loi Carrez			
Superficie totale des annexes en m²		0	

Auteur du rapport:

AVOVENTES

Fait à Albertville 10/12/2025

L'objet de la mission ne comprend pas la vérification de l'état descriptif de division de la copropriété;
La surface de chaque élément est issue d'un relevé in situ et ne correspond pas à la définition de la superficie des lots de la copropriété suivant les états descriptifs de division.